



La formation professionnelle dans les entreprises du commerce interentreprises et international

Région Franche-Comté

Exercice 2008

1

Préambule

> INTERGROS

2

Les entreprises et les salariés dans la région

- > Les entreprises
- > L'évolution de l'effectif salarié
- > La localisation
- > L'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés

3

Le contrat de professionnalisation

- > Le profil des salariés
- > Les objectifs des contrats

4

La formation tuteur

5

La période de professionnalisation

- > Les stagiaires
- > Les formations

6

La formation continue

- > Evolution du nombre de stagiaires
- > Les stagiaires
- > Les formations dans les entreprises de moins de 10 salariés
- > Les formations dans les entreprises de 10 salariés et plus

7

Les formations clés en main

8

Le DIF, la VAE et le bilan de compétences

9

Synthèse

- > Données générales sur la formations continue
- > Tableau de synthèse
- > Contact

Préambule

> Présentation de l'OPCA INTERGROS

INTERGROS : **OPCA des entreprises du commerce interentreprises et du commerce international**

Un champ professionnel
11 conventions collectives nationales signataires
d'accords de rattachement à l' OPCA

- **Commerces de gros CCN N° 3044**
- **Négoce des matériaux de construction CCN N° 3154**
- **Industries et commerce en gros des viandes CCN N° 3179**
- **Commission, courtage, importation- exportation... CCN N° 3100**
- **Bonneterie, lingerie, confection, mercerie... CCN N° 3148**
- **Négoce de bois d'œuvre CCN N° 3287**
- **Expédition et exportation de fruits et légumes CCN N° 3233**
- **Commerces de gros des tissus, tapis... CCN N° 3047**
- **Jouets, bimmeloterie, bazar CCN N° 3053**
- **Négoce et industries des produits du sol... CCN N° 3165**
- **Centres de conditionnement, commercialisation des œufs... CCN N° 3184**

Les entreprises et les salariés dans la région

- > Les entreprises
- > L'évolution de l'effectif salarié
- > La localisation
- > L'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés

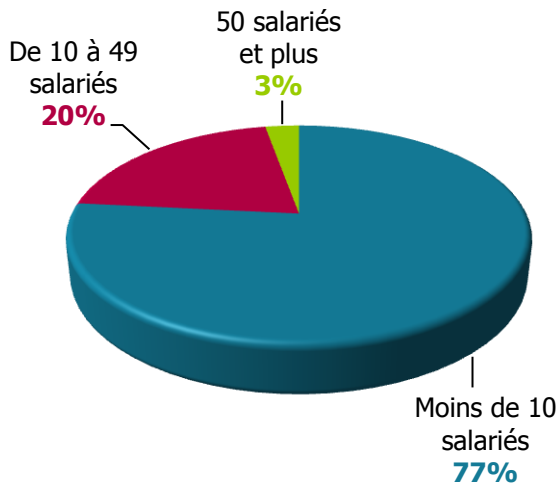
Les entreprises du commerce interentreprises

En 2008, **423 entreprises** situées en région Franche-Comté ont versé leur contribution à INTERGROS.

Le nombre d'entreprises répertoriées dans les bases de données de l'OPCA, dans cette région, a progressé de **1%** par rapport à l'année précédente.

Ces entreprises emploient **4 276 salariés**.

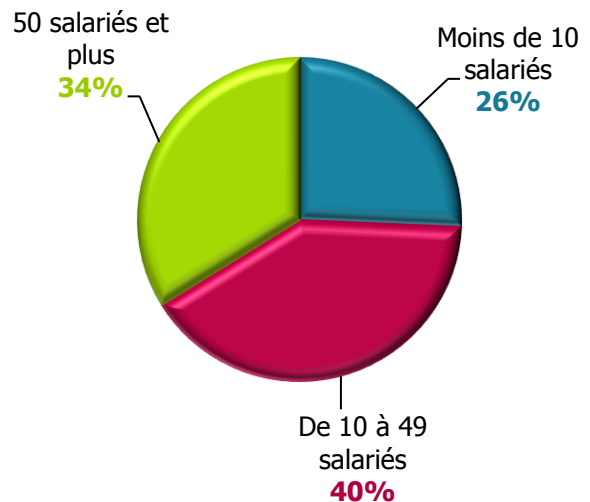
Répartition des entreprises selon leur taille



2 952 hommes : 69%



Répartition des salariés selon la taille des entreprises



1 324 femmes : 31%



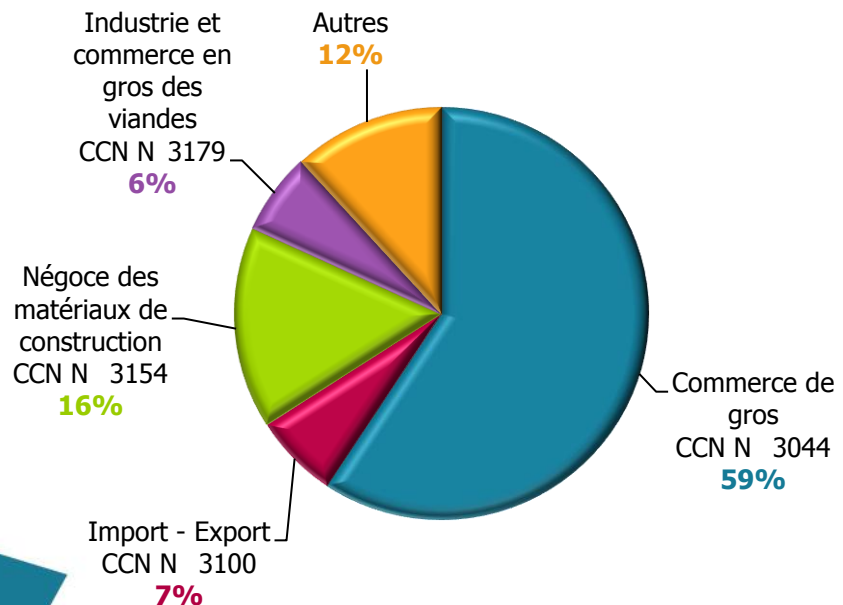
L'évolution de l'effectif salarié dans les entreprises du commerce interentreprises en Franche-Comté

L'évolution du nombre des entreprises versant leur contribution à INTERGROS n'est pas systématiquement révélatrice de la création ou de la suppression d'entreprises. De ce fait, pour mesurer le taux de croissance des effectifs salariés, il faut observer les évolutions des effectifs, à périmètre constant, des entreprises ayant versé leur contribution à INTERGROS en 2007 et en 2008 :

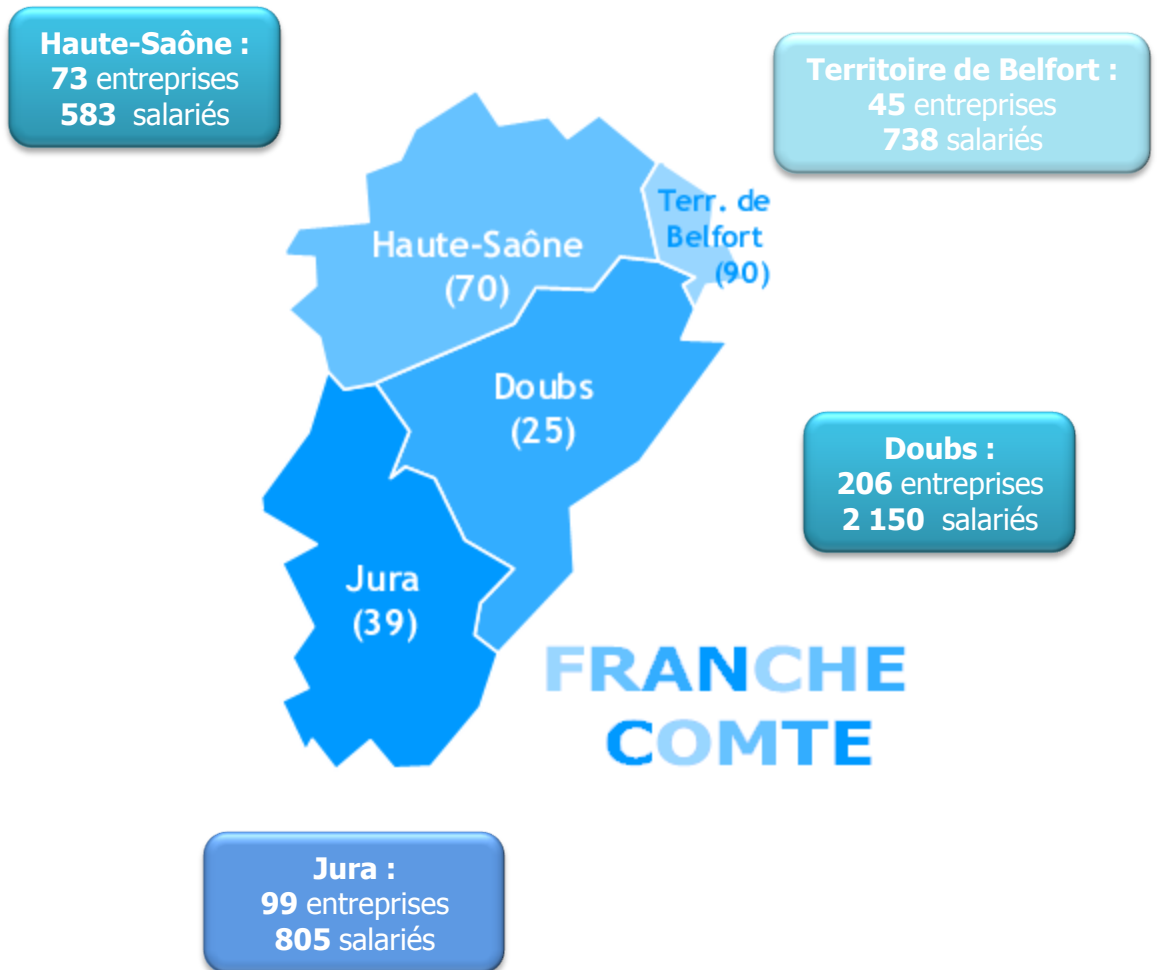
Au 01/01/2007 : **3 789** salariés + 3,5% → au 01/01/2008 : **3 922** salariés

Taille moyenne des entreprises (en nombre de salariés)

Taille des entreprises	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Taille moyenne
Moins de 10 salariés	324	1 098	3,4
De 10 à 49 salariés	87	1 731	19,9
50 salariés et plus	12	1 447	120,5
Ensemble	423	4 276	10,1



La localisation



34 établissements sont soumis à l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés dans la région Franche-Comté

2

Selon l'AGEFIPH, en 2007, **14** établissements étaient à « quota zéro* », soit **41%** des établissements de la région.

Si ces établissements sont toujours à « quota 0 » en 2008 et 2009, leur contribution à l'AGEFIPH pourrait être **majorée à 1500 fois le SMIC**.

La totalité de ces établissements employaient **moins de 0,05%** de travailleurs handicapés, alors que le taux légal prévoit 6%.

En 2007, le **montant de la contribution** AGEFIPH pour les entreprises de la branche des commerces de gros s'élevait à **124 918 €**, soit en **moyenne par établissement** concerné plus de **3 674 €**.

() : « quota zéro » : entreprise n'ayant pas réalisé d'action en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés (embauche d'un travailleur handicapé, accueil d'un stagiaire handicapé, sous-traitance à une entreprise adaptée ou encore le recours à l'intérim)*

Le contrat de professionnalisation

- > Le profil des salariés
- > Les objectifs et la durée des contrats

Le profil des salariés recrutés en contrat de professionnalisation

En Franche-Comté, **33** salariés ont été embauchés en **contrat de professionnalisation** en 2008.

Parmi les **33** salariés en contrat de professionnalisation :

- **31** ont **moins de 26 ans**
- **30** ont signé un **contrat à durée indéterminée**
- **6** des contrats signés dans l'année 2008 ont été rompus avant leur terme.
- **25** salariés sont à des postes relevant du **domaine commercial**.



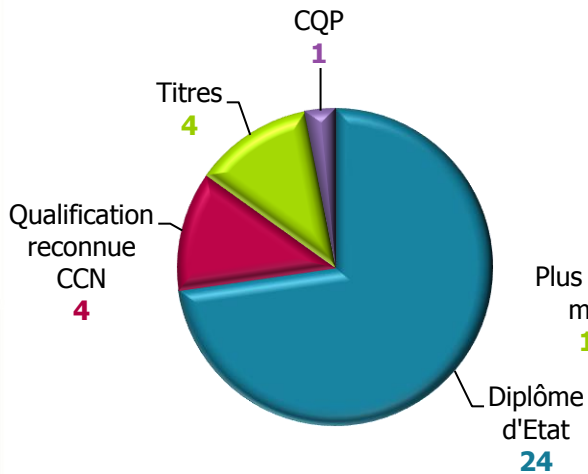
16 hommes

17 femmes

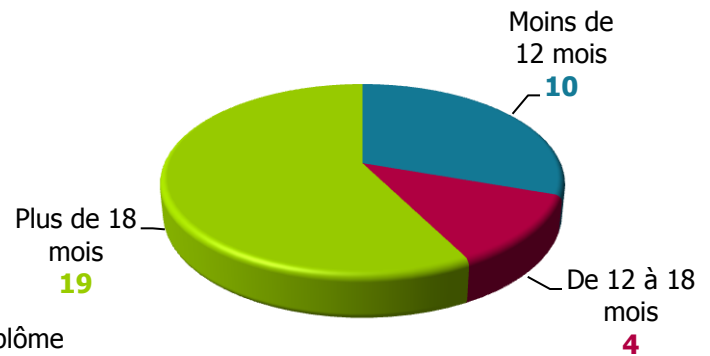
Tous les salariés en contrat de professionnalisation ont un **tuteur identifié**.

Les objectifs et la durée des contrats de professionnalisation

Objectif visé par les formations



Durée des contrats



Parmi les **24 diplômes d'Etat**, **23** sont des **BTS**, dont :

- **13** BTS **Négociation Relation Client**
- **6** BTS **Mangement des Unités Commerciales**
- **3** BTS **Assistant de Gestion PME PMI**

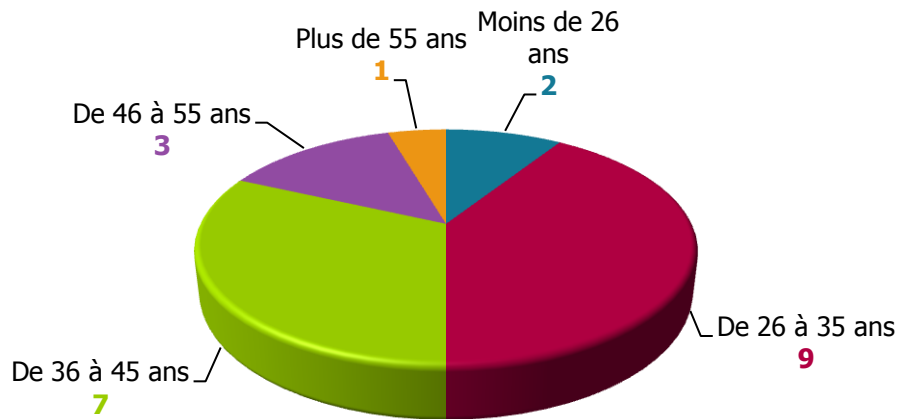
Dans la région Franche-Comté, **21** contrats de professionnalisation ont débuté en **Septembre – Octobre**, ce qui correspond aux rentrées scolaires de nombreux diplômés.

La formation tuteur

La formation tuteur dans le commerce interentreprises

22 stagiaires ont suivi une formation de tuteur en 2008.

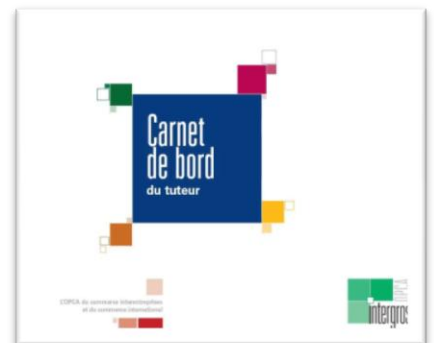
Répartition des tuteurs selon l'âge



18 hommes

4 femmes

La durée moyenne d'une formation de tuteur en 2008 est de **15,7 heures**.



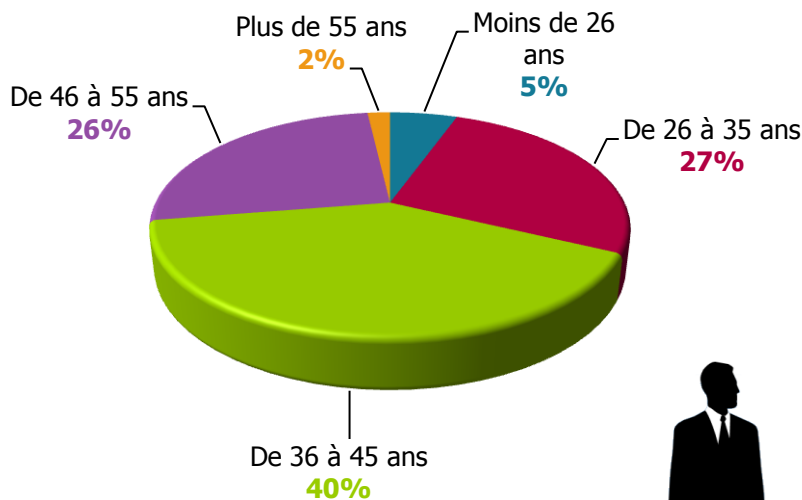
La période de professionnalisation

- > Les stagiaires
- > Les formations

Les stagiaires bénéficiaires d'une période de professionnalisation

109 salariés ont réalisé une **période de professionnalisation** en 2008.

Répartition des stagiaires selon l'âge



102 hommes : 94%

7 femmes : 6%



Les formations réalisées dans le cadre de la période relèvent essentiellement du domaine du **Transport – Manutention - Logistique**. Ces formations concernent des métiers généralement exercés par des **hommes**.

La planification des actions de formation liées aux périodes de professionnalisation se fait essentiellement en **janvier** et en **avril**.

Les formations dans le cadre de la période de professionnalisation

Parmi les **109** bénéficiaires d'une période de professionnalisation, **100** ont suivi une formation correspondant à des formations prioritaires de branche définies par les partenaires sociaux (**CPNEFP**) de leur branche, soit **92%** des stagiaires. Ces formations ont été identifiées à partir des diagnostics des besoins de formation réalisés par **l'Observatoire du Commerce Interentreprises**. Elles ont pour objectif de sécuriser les parcours professionnels et de favoriser l'évolution des compétences et l'employabilité dans les branches.

Les principales thématiques de formation

Périodes de professionnalisation (Formations prioritaires CPNEFP) :
100 stagiaires – durée moyenne des actions **29,8 heures**

- **93%** des stagiaires ont suivi une formation en : **Transport – Logistique – Manutention**, dont :
 - **61%** de **CACES**
 - **11%** de **FCOS**
 - **11%** de **Recyclage CACES**

Périodes de professionnalisation (Accord de branche ANI 2004) :
9 stagiaires – durée moyenne des actions **208,1 heures**

- 7 stagiaires ont effectué un **CQP**, dont :
 - **6 CQP Attaché Technico-commercial**
 - **1 CQP Vendeur interne**

La formation continue dans le cadre du plan

- > Evolution du nombre de stagiaires
- > Les stagiaires
- > Les formations dans les entreprises de moins de 10 salariés
- > Les formations dans les entreprises de 10 salariés et plus

Evolution du nombre de stagiaires

1 127 stagiaires ont suivi une formation en 2008 dans le cadre de la formation continue :

- **213** dans les entreprises de **moins de 10 salariés**.
- **914** dans les entreprises de **10 salariés et plus**.

Soit une progression de **8,1%** par rapport à 2007 **pour les entreprises de moins de 10 salariés**. Cette évolution régulière depuis 3 ans est en partie expliquée par l'augmentation des contributions de ces entreprises, qui ont progressé de 0,15% à 0,40% entre 2004 et 2005 et généré une activité de formation plus forte et des critères de prise en charge plus importants.

Dans les entreprises de 10 salariés et plus, la complexification des dispositifs, la prise en compte par les entreprises de la formation dans la gestion des ressources humaines, ont favorisé la mise en place de partenariats avec **INTERGROS**. Cet accompagnement tant au niveau du conseil que des financements se traduit par une augmentation du nombre de stagiaires de **28,5%** depuis 2007.



811 hommes : 72%

Taux de départ en formation : **27,5%**

316 femmes : 28%

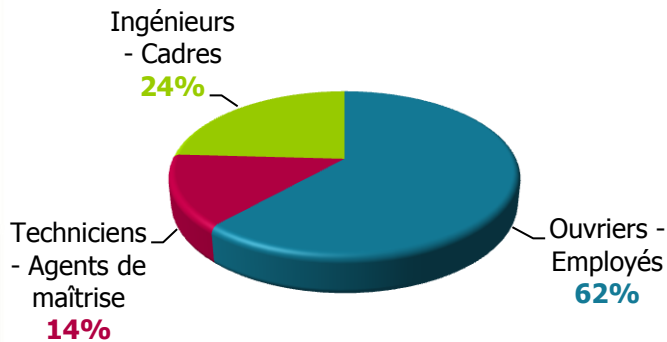
Taux de départ en formation : **23,5%**

Le taux global de départ en formation est de 26,4%.

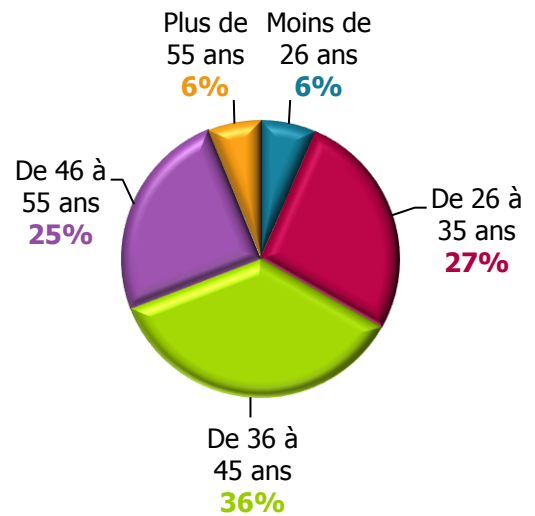
Les stagiaires

1 127 stagiaires ont suivi une formation en 2008 dans le cadre de la formation continue.

Répartition des stagiaires selon leur catégorie socioprofessionnelle



Répartition des stagiaires selon l'âge

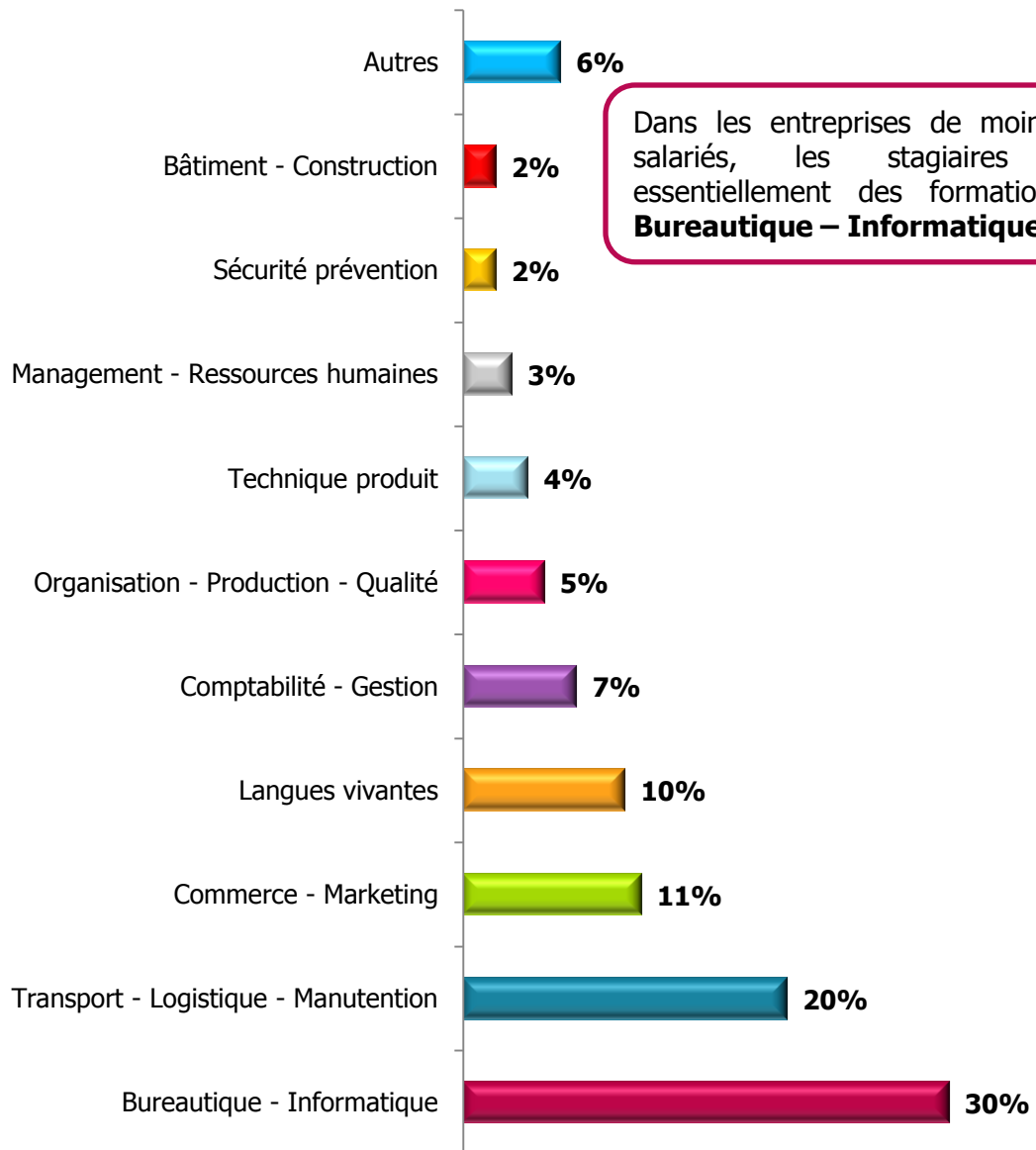


La répartition des stagiaires selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle, ne varie pas selon la taille de l'entreprise.

Les formations s'organisent tout au long de l'année de façon assez régulière (en dehors de la période estivale).

Les formations dans les entreprises de moins de 10 salariés

Les thématiques de formation

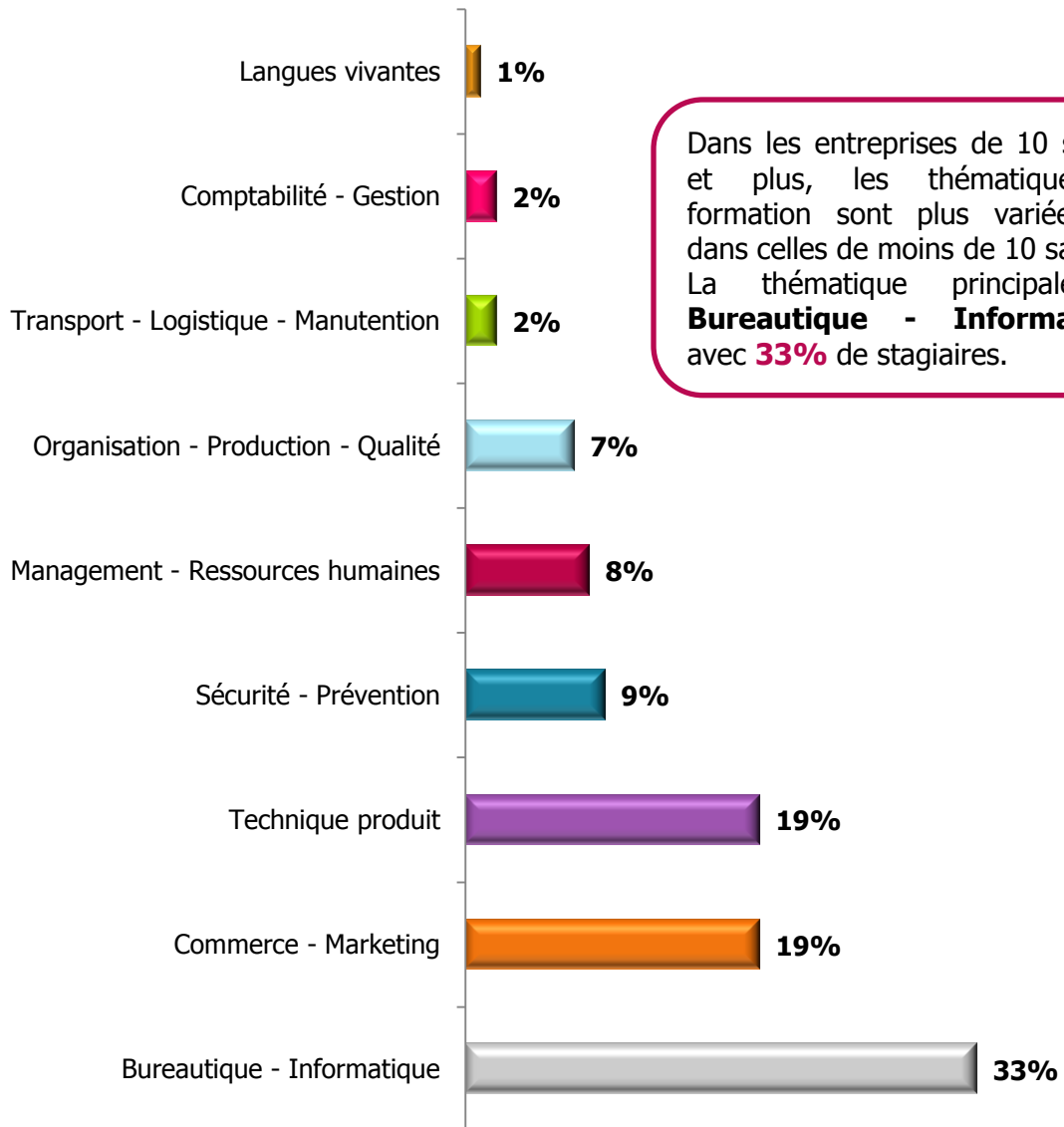


Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les stagiaires suivent essentiellement des formations à la **Bureautique – Informatique (30%)**.

La durée moyenne d'une formation est de **21,3 heures**.
 Pour les **hommes** : **23,2 heures**
 Pour les **femmes** : **17,1 heures**

Les formations dans les entreprises de 10 salariés et plus

Les thématiques de formation



Dans les entreprises de 10 salariés et plus, les thématiques de formation sont plus variées que dans celles de moins de 10 salariés. La thématique principale est **Bureautique - Informatique**, avec **33%** de stagiaires.

La durée moyenne d'une formation est de **15,5 heures**.
 Pour les **hommes** : **14,8 heures**
 Pour les **femmes** : **17,4 heures**

Les formations clés en main Intergros

Les formations clés en main sont des formations cataloguées et proposées par INTERGROS, qui en assure la coordination pédagogique et administrative ainsi que le financement intégral. Elles sont réservées aux entreprises de moins de 50 salariés.

Les formations clés en main

Intergros

26 stagiaires ont bénéficié d'une **formation clés en main**, en 2008.



18 hommes

8 femmes

La durée moyenne d'une formation est de **12,4 heures**.

Les principales thématiques de formation :

- 7 stagiaires ont suivi une formation relevant du domaine :
Sécurité - Prévention
- 5 stagiaires ont suivi une formation relevant du domaine :
Management – Ressources humaines
- 5 stagiaires ont suivi une formation relevant du domaine :
Comptabilité – Gestion
- 4 stagiaires ont suivi une formation relevant du domaine :
Commerce – Marketing
- 3 stagiaires ont suivi une formation relevant du domaine :
Bureautique - Informatique

Le DIF, le bilan de compétences et la VAE

Le DIF, le bilan de compétences et la VAE

Le DIF (données non exhaustives, déclaratives)

En 2008, **5 stagiaires** ont suivi une formation dans le cadre du Droit Individuel à la Formation. Parmi eux :

- **4** sont des **hommes** et **1** **femme**
- **4** sont **ouvriers – employés** et **1** **dirigeant**
- **2** ont effectué une formation en **Transport – Logistique**.

194 heures ont été effectuées :

- **114** **heure sur le temps de travail**
- **80** **heures hors temps de travail**

Le bilan de compétences

1 stagiaire a effectué un bilan de compétences en 2008 à l'initiative de l'entreprise et financé sur les fonds du plan de formation.

- Il s'agit d'un **homme** de **37 ans**, **technicien – agent de maîtrise**.

Aucune VAE

Synthèse

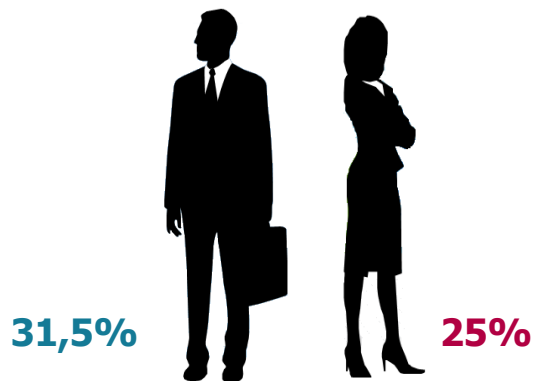
- > Données générales sur la formation continue
- > Tableau de synthèse
- > Contact

Données générales sur la formation continue des salariés du commerce interentreprises (commerce de gros et commerce international)

39,2% des **entreprises** dont le siège est situé en région Franche-Comté, ont **formé au moins un de leurs salariés** en 2008 (tous dispositifs confondus, hors contrat de professionnalisation et formation tuteur).

Le **taux de départ en formation**, (tous dispositifs confondus, hors contrat de professionnalisation et formation tuteur) est de **29,5%**.

Taux de départ selon le sexe des stagiaires

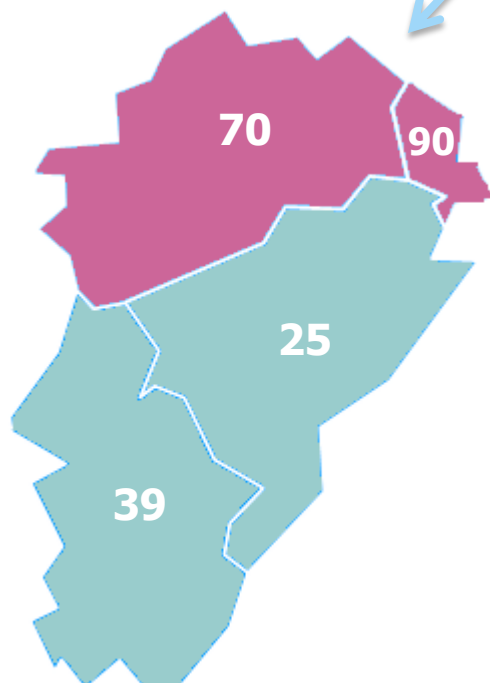
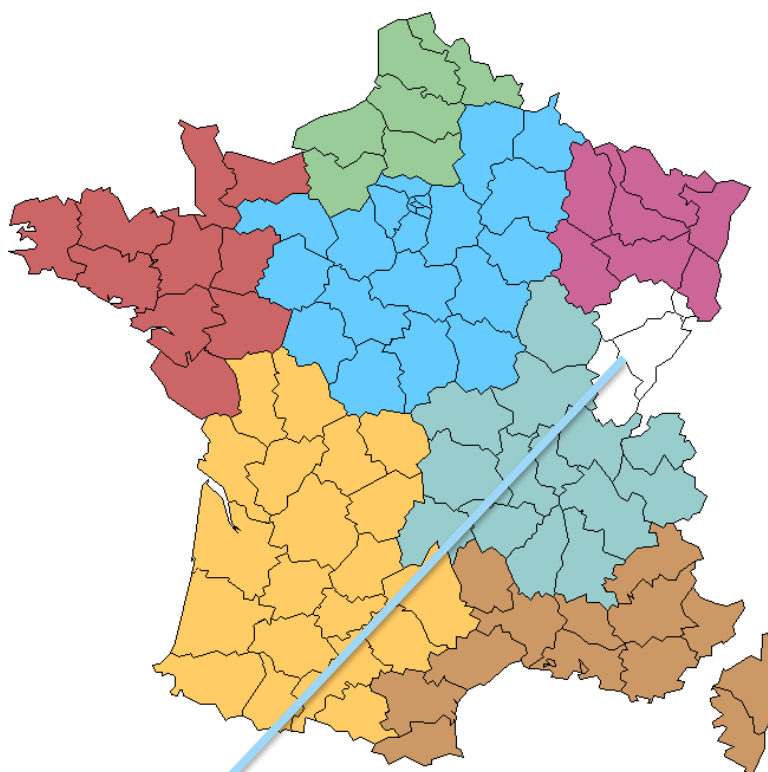


Synthèse pour les entreprises du commerce interentreprises

Dispositifs de formation		Nombre de stagiaires en 2008	Evolution 2007 - 2008
Le contrat de professionnalisation		33	-5,7%
La formation tuteur		13	-7,1%
La période de professionnalisation	Avis CPNEFP	100	+35%
	Accord de branche	9	↗
La formation continue	Moins de 10 salariés	213	+8,1%
	10 salariés et plus	914	+28,5%
Les formations clés en main		26	+100%
TOTAL		1 308	+25,2%

Contact

9



Délégation Grand-Est :

200, avenue de Colmar
67100 STRASBOURG

Fax : 03.90.40.27.59

Délégation Centre-Est :

Parc Gvio
1, rue des Vergers - Hall B
69760 LIMONEST

Fax : 04.72.14.93.39

Ce document est consultable et téléchargeable sur le site de l'observatoire.

Pour tout renseignement, contacter :
Elodie FAUSTIN
Assistante communication Observatoire
01.60.95.46.71
e.faustin@intergros.com